

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3670 - Jeudi 09 Juillet 2020 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

À Ntsudjini, écoles fermées...



CORONAVIRUS :

**Le port de masque est
désormais obligatoire**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juillet 2020**

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 55mn

Fadjr : 05h 17mn
Dhouhr : 12h 16mn
Ansr : 15h 10mn
Maghrib : 17h 58mn
Incha : 19h 12mn



COLLECTIVITÉS LOCALES

Mystère autour de la date de reprise des installations des conseils communaux

Le ministère de l'Intérieur affirme avoir une date pour la reprise des installations mais regrette de ne pas pouvoir la communiquer pour l'instant. Côté listes en lisse, c'est l'expectative.

Reportées d'abord par une saisine de la liste Moroni Pour Tous qui avait attaqué l'arrêté portant organisation des installations des conseils communaux, puis par la crise sanitaire mondiale de coronavirus, les élections des maires des communes n'ont toujours pas repris et aucune date n'est, pour l'instant, officiellement annoncée. La fin de la saga

judiciaire Moroni Pour Tous/Orange n'aura donc pas permis de mettre un terme à la longue attente.

En effet depuis le 20 mars que les opérations sont suspendues par la justice, aucune nouvelle convocation n'est intervenue pour la reprise. Avec l'allègement le 6 juillet des mesures contre la propagation du coronavirus, les regards se tournent vers les instances chargées des élections. Contacté par nos soins, le ministère de l'Intérieur affirme avoir une date à cet effet mais qu'il ne peut pas l'annoncer immédiatement.

De son côté, les concernés sem-

blent surpris qu'ils ne soient pas tenus au jus. « Nous ne sommes au courant de rien. On entend des rumeurs selon lesquelles les installations devront avoir lieu le 9 ou le 10 de ce mois de juillet. Mais le Ministère n'a sorti aucun communiqué », répond à La Gazette des Comores Hamid Jaffar, N.2 de la liste Orange, le parti du ministre de l'Intérieur. Pour ce dernier, depuis que la justice a tranché sur leur controverse avec le mouvement Moroni Pour Tous, ils font le pied de grue, dans l'attente d'une nouvelle convocation.

Kamal Gamal



ACTUALITÉ EN BREF

MÉDIAS :

La Gazette des Comores souffle ses 21 bougies



La Gazette des Comores a vu le jour le 07 Juillet 1999 au lendemain de la fête de l'indépendance des Comores. On vient de faire 21 ans depuis que le journal existe. Depuis 1999 le journal était un hebdomadaire jusqu'en 2006 où il est passé au quotidien jusqu'aujourd'hui. Aussi, l'on peut dire que votre journal est majeur et vacciné selon une expression courante.

La Gazette des Comores fait donc partie du paysage médiatique de notre pays. Et nous espérons que vous faites partie, vous aussi, de ceux qui aiment la vérité car nous partageons les valeurs de l'Organisation comorienne de la presse écrite (OCPE) qui œuvre pour « l'engagement de faire prévaloir dans la profession l'esprit de responsabilité et l'éthique déontologique qui vont de paire avec les valeurs de liberté et d'indépendance ».

Dans son allocution lors de la célébration des quarante cinq ans de l'indépendance, le chef de l'État a dit qu'il lisait, au niveau de la presse écrite, « La Gazette des Comores » en

premier, créant par l'occasion une petite effervescence au sein du microcosme médiatique des îles de la lune.

TÉLÉCOMMUNICATIONS : Accusés de trafic, deux Togolais et un Béninois sont déférés au parquet hier



Deux Togolais et un Béninois ont été interpellés samedi dernier par la gendarmerie nationale. Ces trois personnes qui représentent une société béninoise dénommée Wancia qui travaille en collaboration avec Comores Telecom sont accusées d'avoir créé un réseau parallèle et à transférer des crédits dans le noir. Plusieurs millions de francs comoriens sont en jeu dans cette affaire. Hier mercredi, ils étaient déférés au parquet de la République pour être entendus.

TOMBOLA TELMA Omar Soilih gagne la voiture

Du 22 juin au 05 juillet, la société Telma avait lancé une super tombola. Les clients du deuxième opérateur de la téléphonie mobile devaient charger un crédit de 5000 FC ou plus pour gagner une voiture ou bien des bons d'achat de 50.000 FC. Tiré au sort le 06 juillet dernier, le jour de la fête de l'indépendance des Comores, Omar Soilih, originaire de Dar Salama dans le Mbadjini a gagné le premier prix, soit la 4*4 de marque Duster. Appelé par Telma pour lui annoncer la



Le gagnant du 1er prix du tombola de TELMA nouvelle, ce dernier n'a pas pu retenir sa joie au téléphone. « Ouais ! Ouais ! Ouais ! J'ai gagné la voiture ».

Pour les autres gagnants, la société Telma avait réservé des bons d'achat de 50.000Fc, au niveau des trois îles. Pour ce qui est du prix citoyen, c'est l'association Moingaza de M'vouini qui a obtenu le chèque de 500.000 FC. L'association a récolté 1658 J'aime, 1387 commentaires et 7776 partages sur Facebook. C'était l'occasion pour Telma de dévoiler sa nouvelle ambassadrice qui n'est autre que Fainour de Top Picture. La société a signé un contrat de 5 ans avec la fillette de 4 ans et va prendre en charge sa scolarité pour une période de 5 ans, soit jusqu'en 2025.

Rassemblés par Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 om
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

POLITIQUE

À Ntsudjini, les armes ont fermé les écoles

Le président du Conseil national de transition Mouigni Baraka est en cavale et le CNT saisi l'ONU pour sa protection, l'emblématique leader du Front démocratique Moustoifa Said Cheikh est arrêté hier, soit 24H après son collègue porte-parole de l'Union de l'opposition Razida. Les habitants de Ntsudjini sont tout simplement contraints de rester cloîtrés dans leurs domiciles respectifs depuis le 6 juillet dernier.

A Ntsudjini, fief de l'ancien gouverneur Mouigni Baraka, un opposant au pouvoir, l'armée n'a pas encore changé son fusil d'épaule. Les détonations

continuent de plus belle. Hier mercredi, les habitants ont été empêchés de mettre le nez dehors par les hommes en treillis lourdement armés et éparpillés un peu partout au sein et aux alentours de la localité. Au petit matin, les élèves étaient partis pour se rendre dans leurs établissements scolaires respectifs. À peine sortis de leurs domiciles, les militaires les ont priés de rebrousser chemin d'après plusieurs témoignages de parents et habitants contactés par La Gazette des Comores. Les écoles et commerces ont fermé. « Je me demande pourquoi encercler toute une localité à cause d'une seule personne. Est-ce que les services de renseignement d'Azali sont à ce point défaillants ?

», s'interroge interloquée cette dame, au bout du fil.

Son interrogation n'est pas fortuite puisque, en effet, le président du CNT avait quitté Ntsudjini depuis le 6 juillet... à bord d'une ambulance. Selon les rumeurs, il aurait déjà quitté l'île de Ngazidja. Le CNT a réagi au moyen d'un communiqué publié le 7 juillet, appelant l'ONU « à mettre son président Monsieur Mouigni Baraka sous sa protection ». Pour rappel, le 6 juillet, date à laquelle les Comores célébraient le 45e anniversaire de son indépendance, l'opposition avait choisi Ntsudjini pour célébrer la fête tandis que la cérémonie officielle se tenait à Anjouan. L'armée est intervenue quelques

heures après que la foule soit partie. Le porte-parole de l'opposition sera arrêté un peu plus tard, en début de soirée chez lui à Moroni. Hier mercredi, c'est sur Moustoifa Said Cheikh que les forces de l'ordre ont mis la main. Selon une source sécuritaire, ils sont une vingtaine de personnes à avoir été interpellées.

Aussi le CNT dénonce-t-il l'intervention musclée des forces de l'ordre pour s'en prendre à des gens qui n'ont fait que célébrer la plus symbolique de nos fêtes. « Au moment même où les forces vives Onusiennes célébraient avec le peuple comorien la fête de l'indépendance des Comores à Genève, à la place des Nations Unies, le colonel

Azali Assoumani déployait les forces de l'ordre à Ntsudjini pour réprimer ses opposants et mener une véritable chasse à l'homme (...) », poursuit ce communiqué qui a soutenu que la présence massive et pacifique à Genève de la diaspora comorienne à la table ronde organisée par le collectif des ONG affiliées aux Nations Unies et au rassemblement à la place des Nations Unies pour célébrer la fête de l'indépendance des Comores « a prouvé la détermination ferme du peuple comorien à résister aux exactions et atrocités que Azali Assoumani leur fait subir ».

TM

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE RÉVISÉ :

Les principales nouveautés

Ce texte voté le 23 juin et promulgué le 2 juillet dernier, le nouveau code de la santé apporte des nouveautés comme l'interdiction de fumer et de boire dans les lieux publics, dans les milieux privés et dans les transports en commun ou encore la mise en avant de la médecine traditionnelle.

Pour s'aligner aux ambitions du gouvernement, le nouveau code de la santé a été promulgué le 2 juillet dernier par le président de la République. Plusieurs articles ont été revus et réajustés comme sur les établissements tels que l'Ocopharma, l'Anamev, le Centre de transfusion sanguine, l'Agence nationale de la technologie hospitalière et d'autres. Selon l'inspecteur des services de santé, Farid Dhouhari, le principal but du



Examen du projet de code de la santé.

ministère de la santé est de veiller à une santé pour tous. D'où l'idée de la mise en œuvre de l'assurance maladie Généralisée.

« Tous ces articles vont être suivis par des arrêtés ministériels. Mais à l'heure où nous parlons, certains médecins sont en formation à l'é-

tranger pour des renforcements des capacités mais aussi pour des spécialités dont le pays aura besoin », avance-t-il. D'autres articles ont été ajoutés comme celui de l'autopsie. En effet, désormais, et selon l'article 41 dudit code, elle peut-être aussi réalisée dans le cadre de recherches des étudiants en médecine pour apprendre l'anatomie humaine alors qu'avant c'était réservé dans le cadre d'une enquête judiciaire ou à la suite d'une mort naturelle. Toutefois, pour ce qui est des recherches, l'autopsie se fera après avis favorable de la famille du défunt.

Beaucoup des mesures ont été également adoptées comme l'interdiction de fumer et de boire dans les lieux publics, dans les milieux privés et dans les transports en commun. Sur ce, des amendes en décou-

leront pour ceux qui enfreindront la loi. « Toute infraction aux dispositions du présent chapitre sera punie d'un emprisonnement d'un à 6 mois et d'une amende d'un million à dix millions », lit-on dans l'article 105. Un arrêté ministériel viendra accompagner ledit article.

Egalement, la pharmacopée traditionnelle a été ajoutée pour valoriser la médecine traditionnelle avec l'évolution de la médecine conventionnelle. Bien que certaines recommandations de l'Ordre des pharmaciens n'étaient pas prises en compte, notons que l'inspecteur Farid montre que le secrétaire général de l'ordre des pharmacies a pris part à toutes les réunions jusqu'à son adoption au parlement.

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS :

Le port de masque est désormais obligatoire

Pour éviter une explosion des cas de covid-19 dans le pays, le port du masque est rendu obligatoire. Notons qu'aucune mesure d'accompagnement n'a été mise en place.

Après son discours du 06 juillet dernier allégeant certaines mesures de la Covid-19, le président de la République a rendu obligatoire, par décret de ce mercredi 8 juillet, le port de masque dans l'espace public et sur l'ensemble du territoire national. « Le port systématique d'un masque qui couvre le nez et la bouche est obligatoire. Les mesures d'hygiène et de distanciation sociale, incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes dites barrières, doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance, » lit-on dans

ledit décret qui exempte les personnes en situation d'handicap « munies d'un certificat médical » et les enfants de moins de 12 ans. Force est de constater qu'aucune mesure d'accompagnement, notamment la distribution gratuite des masques, n'a été mise en place pour permettre le respect scrupuleux de la décision.

La ministre de la santé avait annoncé la mise en place d'une fabrication massive de masques artisanaux en forme aftnore à cout réduit pour les personnes indigentes. Jusqu'à présent, rien n'a été fait. À force de voir des figures politiques et non médicaux, certains n'ont pas confiance. « Il est bien de porter un masque mais avec les conditions requises. Je n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi ce ne sont pas les médecins qui nous disent quoi faire, mais les politiques. Tout le

monde craint la maladie mais en réalité, il est vraiment difficile de prendre au sérieux ce qui se passe actuellement. Et ce relâchement est en partie de leur faute », déplore un

citoyen.

Pour Rassoul Chakour, cette décision de rendre obligatoire le port de masque est salutaire. « C'est une décision à saluer. Certaines per-



sonnes d'entres nous semblent oublier que nous vivons dans une période de pandémie. Peut-être qu'avec des amendes et des arrestations, ils vont prendre conscience ».

Le même décret annonce la réouverture des mosquées avec le respect des mesures barrières. « Les espaces d'ablutions dans les mosquées seront fermés avec interdiction d'usage des livres coraniques pour enrayer toute propagation de la pandémie du Covid-19 », précise le décret. En ce qui concerne le couvre-feu, il est passé de 23h à 5h du matin au lieu de 20h. Des discussions sont en cours pour la réouverture des frontières aériennes avec l'international.

Andjouza Abouheir

LETTRÉ OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES

Monsieur le Président de l'Assemblée,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
élus de la République,

La démarche que j'entrepris aujourd'hui relève du cri d'alarme d'une mère atteinte au plus profond d'elle-même par la multiplication des viols, leur recrudescence dans nos villes et villages, ainsi que nos foyers mais surtout l'impunité dont font face ces malfaiteurs. Il ne se passe pas en effet une journée, sans que les médias nationaux et communautaires ainsi que les réseaux sociaux ne rapportent des cas de violences sexuelles commises sur des enfants.

Au-delà de ces multiples cas rapportés par les journaux, radios et les réseaux sociaux, je vous invite à lire le bulletin trimestriel d'information de l'Unicef réalisé en collaboration avec la Délégation Générale des Droits de l'Homme pour le premier trimestre de l'année 2020, vous en comprendrez l'ampleur. Les faits et constats qui ressortent de la lecture de ce bulletin sont glaçants pour les parents que nous sommes et de surcroît la mère, celle qui donne la vie.

Les résultats présentés dans ce bulletin sont issus de la base de données des Services d'écoute des enfants et femmes victimes de violence des îles de Ngazidja, Mwali et de Ndzuani. « Les enfants, et plus particulièrement les filles, âgés de 11 à 17 ans sont les plus touchés par les violences sexuelles. Au cours du premier trimestre 2020, 144 cas de violence dont 127 cas qui touchent les enfants ont été enregistrés par les services d'écoute et de protection des enfants et femmes victimes de violence... ».

Il faut également noter que ces statistiques ne concernent pas les cas traités directement

par les hôpitaux, la police nationale, la gendarmerie nationale et les juges des enfants. Et comme l'a également souligné le rapport, ils ne concernent pas non plus les cas placés sous silence car « En raison de sa sensibilité, la violence est souvent cachée par les victimes et leurs familles voire non traitée par les services de la police et de la gendarmerie ». Bref, ces chiffres ne sont qu'une partie de l'iceberg et j'en doute fort, la plus petite.

Sur ces cas de victimes de violences sexuelles qui touchent principalement des filles et des femmes, 5 concernent des enfants âgés de 0 à 5 ans. « La plus jeune des victimes de ces violences sexuelles est une fillette de 21 mois », donc un nourrisson. C'est effrayant de voir que la cruauté humaine a atteint de tels sommets et ça nous interpellent tous. Il y a un peu plus d'une année, je travaillais avec d'autres collègues sur un projet de mise en place d'un portail internet pour lutter contre la pornographie en ligne impliquant des mineurs. Pour nous sensibiliser d'avantage sur la nécessité du portail, le représentant de cette ONG partenaire nous parlait des violences sexuelles en général et sur les nourrissons, en particulier. Sauf que ce jour-là, je restais convaincue que ça n'arrive qu'aux autres mais que chez moi, les Comores, ce pays à 100% musulman, je ne connaissais jamais ça. En lisant le rapport et découvrant parmi les victimes une fillette de 21 mois, j'ai pris une baffé plein la figure. Ma désillusion fut grande à la hauteur de la douleur ressentie comme mère.

C'est juste pour vous dire que la cruauté des violeurs n'a pas de nationalité. Mais comme des animaux affamés, ils attrapent leurs cibles et de préférence les plus vulnérables

car elles ne sauront pas se défendre. La cruauté des violeurs ne connaît pas non plus ni de lien de parenté, ni de lien de voisinage. Ça peut être le cousin, l'oncle, le voisin, le chauffeur qui ramène les enfants à la maison, l'éducateur, ou l'étudiant qui leur donne les cours de soutien à domicile... etc. Personne n'est épargnée et ceux qui s'estiment à l'abri se réveilleront dans la désillusion et la douleur.

Les associations de défense des enfants contre les violences font toutes, sans exception aucune, un travail formidable et au risque d'oublier une, je ne les citerai pas car elles méritent toutes notre soutien et notre respect. Mais elles sont à bout de souffle car leurs voix ont besoin d'être relayées et portées aussi par d'autres sur d'autres terrains notamment dans les cas où leur bonne volonté et leur détermination ne peuvent plus franchir les seuils, là où la législation semble complaisante voire incomplète laissant ainsi aux magistrats un large pouvoir d'interprétation.

Il vous revient ainsi, mesdames et messieurs les députés, de ce parlement rajeuni donc composé probablement de plus jeunes parents, mais aussi de plus de femmes que d'ordinaire dans l'histoire des Comores indépendantes, de prendre le relais. J'aurai voulu comme d'autres mères et parents, entendre vos voix se mêler à celles de ces femmes et ces hommes pour exprimer votre douleur mais malheureusement vous êtes inaudibles.

La Constitution vous accorde des pouvoirs « l'initiative des lois appartient concurremment au Président de l'Union et aux députés ». Faites en usage pour doter le pays d'une législation qui punit sévèrement ces crimes,



qui les rends imprescriptibles pour qu'à n'importe quel moment quiconque commet une agression sexuelle sur mineur, receive pour ce crime une sanction exemplaire.

Mesdames et Messieurs les députés, « 127 cas » n'est pas seulement un chiffre mais c'est des enfants à qui la vie leur a été volée dans l'innocence et qui gardent pour la plupart des séquelles à jamais. Redonnez vie à ces enfants ! Mêlez vos voix à celles de ces mères, pères, et nombreux artistes qui expriment leur douleur et apportez à ces enfants votre soutien ! Nous vous serons tous reconnaissants et serons nombreux j'en suis sûre à vous applaudir.

Recevez Monsieur le Président de l'Assemblée, Mesdames et Messieurs les parlementaires, l'expression de ma très haute considération.

Moroni le, 22 Juin 2020
Madame Amina Abdallah
Moroni – Sahara

Reprise des cours : sauver l'année ou sauver l'école ?



Dans un récent article sur inégalités scolaires et le confinement, j'ai évoqué avec insistance la question de l'adéquation entre le dispositif de télé-enseignement et le niveau social dont sont issus les élèves. Si l'enseignement à distance mis en place à travers les ondes de la télévision nationale semblent assurer une continuité pédagogique auprès des élèves, l'absence du contact entre l'enseignant et le groupe-classe peut être une source de décrochage : certains élèves seraient en situation de démotivation et perdraient le goût de travailler. Ce qui favorise ce phénomène c'est d'abord la solitude face à un écran et l'absence de rapport affectif avec le professeur. Ensuite, l'environnement scolaire, espace fondamental aux apprentissages, ne peut être substitué par l'espace domestique. Dans plusieurs pays, l'école a repris sur un rythme progressif afin de réadapter les élèves et les enseignants à la vie scolaire. Aux Comores, la rentrée scolaire annoncée au 1er juillet est une solution de lutte contre l'oisiveté et le décrochage scolaire mais aussi et surtout un moyen de valider une année scolaire secouée par une grève des

enseignants ponctuelle, à la fois par des arrêts de cours et un gel de remplissage des bulletins trimestriels. On s'attend alors à une reprise des cours dont la mission est de valider l'année scolaire et académique par l'organisation des examens de fin d'année. Avec de tels efforts la mission de sauver plutôt notre école se substitue par celle de sauver l'année. Au-delà des mesures urgentes pour éviter la propagation de la pandémie du Covid-19, plusieurs questions se posent quant à la réouverture des établissements scolaires : quel positionnement doit adopter le corps enseignant face à une situation scolaire extraordinaire ? Comment réorganiser les enseignements de manière à raccrocher les élèves ? Quelles perspectives pédagogiques et sociales se dégagent à travers l'expérience post-pandémique ? Les pistes de réponse qu'on aura à proposer à ces interrogations poseront les jalons d'une réforme véritable de notre école.

Les enseignants : agir professionnellement

Dans un article paru en 2012 dans le journal Albalad, j'ai montré que la posture revendicative adoptée par le syndicat enseignant est exclusivement salariale. Cette situation de longue date se prolonge jusqu'à aujourd'hui. Il est vrai qu'un versement irrégulier du salaire est un facteur de démotivation au travail. Mais, le salaire est-il la seule préoccupation qui déclenche les grèves répétitives des enseignants ? Nos vaillants enseignants ne sont pas conscients de l'état de nos écoles ? N'est-il pas ridicule chez nos braves professeurs de dispenser le même cours pendant plus de vingt ans ? Sont-ils fiers de réclamer un salaire alors qu'ils peinent à achever les programmes officiels ? Comment peut-on évoluer dans ce noble métier quand on n'a jamais vu ni inspecteur ni conseiller pédagogiques ? Le

temps est venu pour que les enseignants prennent conscience de la mission humaine, sociale et professionnelle qui lui est assignée. Il est de leur devoir de proposer une stratégie de refonte des programmes d'enseignement, de réclamer des conditions de travail dignes : des écoles équipées, aux normes juridiques, une généralisation de l'encadrement et de l'inspection pédagogique, des contenus d'enseignement révisés et adaptés, des examens nationaux valorisés. La mission étant de former des générations citoyennes, nos enseignants doivent redorer le blason d'une profession noble, sensible à tous les caprices.

Un enseignement adapté pour un temps « trop limité »

Notre enseignement a toujours privilégié la méthode magistrale, dite frontale, dans la transmission du savoir. Peu d'enseignants outillés et ayant un esprit d'innovation ont eu recours à des méthodes actives et créatives qui font preuve de peu d'efficacité. Dans un contexte extrêmement particulier au fonctionnement de l'école comorienne, le corps enseignant a la noble mission d'adapter, d'innover et de capitaliser les savoirs transmis afin de redonner la motivation au travail des élèves, de rattraper le grand vide causé par la fermeture des classes mais surtout de les préparer à affronter les épreuves finales de fin d'année. Pour cela, si l'enseignement à distance était conçu comme une continuité pédagogique urgente, l'école en présentiel en présentiel impose d'autres méthodes. Il n'est pas question d'étaler un projet pédagogique, cela étant du ressort de l'inspection générale de l'éducation (IGEN). Toutefois, le renforcement de l'apprentissage méthodologique est nécessaire. Les candidats au baccalauréat, par exemple, ont besoin de pistes efficaces pour rédiger une dissertation, commenter un document ou

étudier une fonction logarithme. Il serait aussi pratique de croiser à la fois des disciplines et des enseignants différents afin de faire bénéficier et capitaliser plus de compétences aux élèves : on appelle cela les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI), un dispositif qui permet d'accrocher davantage les apprenants au cours. Par ailleurs, étudier des situations concrètes favoriserait de déstresser nos candidats : discussion sur des copies d'examen, rédaction collective de paragraphes...

S'engager pour une prochaine rentrée scolaire

Nos vaillants enseignants doivent, enfin, comprendre que l'école est un droit pour tous. Il est de leur devoir de la préserver et d'assurer sa fonction de reproduction sociale. Je me permets de rappeler à mes collègues qu'il faut d'abord accomplir le travail avant de réclamer la rémunération. Le sens de professionnalisme, l'esprit humain est responsable doivent être la vitrine de notre profession. Dénoncer les conditions dégradantes de nos écoles, exiger un enseignement public et privé aux normes pédagogiques et politiques, sauver les établissements en voie de fermeture, refuser le sous-emploi dans certains établissements, renforcer le syndicat enseignant par un véritable dialogue social avec la communauté scolaire, impliquer les parents et collectivités territoriales...voilà quelques pistes pour redonner goût à la profession enseignante. En un mot, notre mission la plus fondamentale est de sauver l'école et non de valider l'année scolaire. Collègues enseignants, revoyons nos copies. Une double correction s'impose.

Issa Abdoussalami
Docteur en sociologie

ARTS ET CULTURE

17 ans et déjà une carrière dans le cinéma

Pour rallier l'Afrique et l'Europe, nombreux sont ceux qui s'aventurent dans les déserts et les océans. Un phénomène qui n'épargne aucun pays. Dans « Adù », long métrage hispano-béninois, Massar, de son vrai nom Adam Nourou est un jeune comorien qui joue le second rôle. Agé de seulement 17 ans, cet originaire des îles de la lune a le vent en poupe pour une carrière dans le monde du cinéma. Dans ce film, l'on raconte l'aventure d'un groupe d'adolescents face au phénomène de migration vers l'Europe et les difficultés d'intégration d'un expatrié.

ge hispano-béninois, « Adù », le second rôle, au côté de l'espoir béninois Moustapha Oumarou. Le film portant le nom du personnage principal retrace le parcours et les difficultés d'un jeune adolescent face au phénomène de migration vers l'Europe et les difficultés d'intégration d'un expatrié dans sa mission de protection de la faune locale aux exactions des braconniers et gardes du parc animalier dans lequel il travaille. Des phénomènes pourtant habituels pour les enfants d'Afrique. Un trajet qui avec le temps est devenu un vaste cimetière qui voit périr un grand nombre de jeunes africains.

Né de parents Comoriens, Adam Nourou laisse présenter une longue carrière dans le monde du cinéma. Ayant déjà joué aux côtés de grands noms du cinéma français dont Gerard Depardieu, Lucien Jean-Baptiste, Vimala Pons et le stéphanois Mehdi Jaadi pour ne citer qu'eux, le jeune acteur franco-comorien faufile les échelons. Il joue dans ce long métra-

Adù et Massar traversent l'Afrique, du Sénégal à la Mauritanie et le Maroc pour atteindre l'Europe. Heureux d'avoir intégré et joué dans ce long métrage tourné en grande partie au Bénin (Cotonou, Porto-Novo, Adjara, Ouidah, Grand-Popo et Ganvié), le prodige comorien qui flaire une carrière prometteuse dans le monde cinématographique ne cache pas sa joie. « Je suis fier d'avoir incarné ce person-



Adam Nourou est un jeune acteur de cinéma comorien.

nage de Massar. Malheureusement, il y a tellement de jeunes africains qui tentent la traversée vers l'Europe. Il suffit de regarder les infos... c'est triste », s'est-il confié dans un entretien avec La Gazette des Comores/Hzk Presse.

Pour celui dont la première apparition remonte alors qu'il était

âgé de seulement 11 ans dans le film « Turf » de Fabien Onteniente, continuer dans le secteur est un souhait. « L'avenir nous dira mais je vais continuer à me donner à fond dans ce domaine. Pour la suite, on verra bien ». Bien qu'il soit conscient que seule une élite réussisse dans ce monde du cinéma, ce jeune

acteur nous confie que jusqu'à ce jour, il n'a rencontré aucune difficulté particulière. « Je débute », nous a-t-il lancé. A toute la jeunesse comorienne en particulier, Adam Nourou encourage à croire en leur rêve car, « chacun a sa chance ».

A.O Yazid

FOOTBALL, COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS :

En accord avec la hiérarchie, la Caf repousse le Chan et la Can

L'organisation des prestigieux rendez-vous footballistiques du continent, prévue au Cameroun est repoussée par la Caf à des dates différentes : Chan en 2021, et Can en 2022. Les dégâts humains perpétrés par la crise pandémique de covid-19 sont à l'origine de ce réaménagement, décidé le mardi 30 juin 2020. Ces reports ont fait l'effet d'une bombe. Une voix discordante associe cette bousculade technique à une visée électorale. L'assemblée générale électorale de la Caf est attendue en mars 2021.

Par prudence par rapport à la pandémie du coronavirus, les dates des compétitions, prévues en terre camerounaise, et préalablement fixées du 9 janvier au 6 février 2021 pour la Coupe d'Afrique des Nations (Can), et en avril dernier pour le Championnat d'Afrique des Nations (Chan), ont été remises en cause. La particularité du Chan, la compétition regroupe exclusivement les éléments qui évoluent dans les championnats nationaux. Les nouvelles dates ont été décidées à la réunion du Comité exécutif de la Confédération africai-

ne de football (Caf), le 30 juin 2020. Ainsi ces prestigieux rendez-vous footballistiques du continent animeront-ils les pelouses camerounaises, le Chan en 2021, et la Can en 2022. La Fédération Internationale de Football (Fifa), qui est préoccupée par les compétitions, programmées en 2020 et en 2021 dans les autres continents, trouve que l'initiative du bureau exécutif de la Caf, décidée le 30 juin 2020 par visioconférence, est sage et constructive. Ces reports ont fait l'effet d'une bombe. Une voix discordante associe cette bousculade technique à

une visée électorale, planifiée par Ahmad Ahmad, le patron de la Caf. Son mandat frôle l'expiration. C'est pour cette raison que malgré les nombreux reports et la restructuration des dates, il maintient l'assemblée générale électorale à la tête de l'instance faïtière de cette discipline du continent en mars 2021.

Pour information, le Malgache Ahmad Ahmad a été élu à ce poste le 17 mars 2017, mettant ainsi fin à un règne sans partage de Issa Hayatou pendant quasiment 30 ans.

Et pour rappel, le Malgache était dans le collimateur des services de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales. Le chef d'accusation : la Caf aurait rompu unilatéralement un contrat avec Puma, équipementier allemand. Il est sorti indemne et tête haute. En tout cas pour le moment, le malgache réfute l'idée de vouloir briguer un 2e mandat.

Bm Gondet



Ahmad Ahmad président de la CAF.

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (268) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	68	62 500	127

Coronavirus: le point sur la pandémie dans le monde



Nouveaux bilans, nouvelles mesures, faits marquants: un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

- Les Etats-Unis quittent l'OMS

Les Etats-Unis ont confirmé avoir officiellement notifié l'ONU du retrait américain de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), accusée par Washington d'avoir tardé à réagir face à la pandémie de coronavirus pour ménager Pékin.

La notification sera effective au terme d'un délai d'un an, soit le 6 juillet 2021, ont précisé plusieurs responsables du gouvernement américain.

- Bolsonaro positif -

Le président brésilien Jair Bolsonaro, qui s'est distingué en

minimisant la pandémie, a annoncé avoir été testé positif au coronavirus. "Les médecins m'ont donné de l'hydroxychloroquine et de l'azithromycine (un antibiotique) et après je me suis senti mieux. Je vais parfaitement bien", a-t-il assuré.

- Violences à Belgrade -

Une soixantaine de personnes ont été blessées et une vingtaine d'autres arrêtées lors de violentes manifestations mardi soir à Belgrade contre la réintroduction d'un couvre-feu pour lutter contre un rebond de la pandémie du coronavirus.

Des milliers de manifestants furieux s'étaient rassemblés devant le Parlement après l'annonce par le président Aleksandar Vucic que les habitants allaient à nouveau devoir rester chez eux pendant le weekend.

- Supermarchés dévalisés à Melbourne -

Les rayons des supermarchés de Melbourne ont été dévalisés mercredi, à quelques heures de l'entrée en vigueur, pour six semaines, de nouvelles mesures de confinement pour les cinq millions d'habitants de la deuxième plus grande ville d'Australie à compter de minuit mercredi soir.

Le numéro un des supermarchés en Australie, Woolworth, a décidé de rationner à nouveau ses ventes de pâtes, de légumes et de sucres à la suite d'une ruée des clients dans ses magasins de l'Etat de Victoria.

- Menace de famine au Yémen

Le Yémen est de nouveau au bord de la "famine" et l'ONU n'a pas les "ressources nécessaires" pour prévenir la catastrophe en pleine crise mondiale du Covid-19, selon la coordinatrice humanitaire des Nations unies pour ce pays ravagé par la guerre.

Des millions de familles vulnérables pourraient rapidement passer de "la situation où elles peuvent encore tenir à celle où elles seront en chute libre", a estimé Lise Grande dans une interview à l'AFP depuis Sanaa.

- Plus de 540.000 morts -

La pandémie a fait au moins 544.311 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mercredi à 11H00 GMT.

Après les Etats-Unis (131.480 morts), les pays les plus touchés sont le Brésil (66.741 morts), le Royaume-Uni (44.391 morts), l'Italie (34.899 morts) et le Mexique

(32.014 morts).

- Colombie: l'ELN propose une trêve

La dernière guérilla active en Colombie, l'Armée nationale de libération (ELN), propose un cessez-le-feu bilatéral de trois mois au gouvernement, en réponse à l'appel de l'ONU à stopper les hostilités dans les pays en conflit pour faciliter la lutte contre le nouveau coronavirus.

- L'ONU alerte sur les trafics -

La pandémie de nouveau coronavirus a entraîné une augmentation du trafic de masques, de désinfectants et d'autres produits médicaux de mauvaise qualité ou contrefaits, susceptibles de mettre en danger

leurs utilisateurs, a averti l'ONU mercredi.

- Golf: Ryder Cup repoussée ?

L'édition 2020 de la Ryder Cup, qui oppose tous les deux ans les Etats-Unis à l'Europe, sera reportée d'un an en raison de la pandémie de Covid-19, a annoncé la chaîne américaine ESPN, affirmant qu'une annonce officielle interviendrait mercredi.

La 43e Ryder Cup, prévue du 25 au 27 septembre à Whistling Straits, dans le Wisconsin, sera reportée d'un an, à 2021, a indiqué ESPN, citant une source non habilitée à s'exprimer publiquement.

(afp)

Bolsonaro contracte le coronavirus, les Etats-Unis quittent l'OMS

Le président brésilien Jair Bolsonaro, sceptique autoproclamé sur la pandémie de coronavirus, a annoncé avoir contracté le Covid-19 au moment même où les Etats-Unis, confrontés à un nouveau record de contaminations, ont officiellement amorcé leur retrait de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le président Donald Trump, lui aussi connu pour minimiser la gravité de l'épidémie dans son pays, pourtant le plus touché au monde tant en nombre de cas que de décès, a notifié le retrait américain de l'OMS, accusée d'avoir tardé à réagir après l'apparition du virus en Chine en décembre dans le but de ménager Pékin.

Une décision controversée annoncée alors même que, selon l'OMS, "l'épidémie s'accélère et nous n'avons pas atteint le pic de la pandémie". 400.000 nouveaux cas ont ainsi été enregistrés au cours du week-end dernier.

Deuxième pays le plus touché après les Etats-Unis, le Brésil recense lui plus de 66.000 morts mais son président de 65 ans, même malade, reste défiant. "Je vais parfaitement bien", a-t-il assuré à la télévision après avoir annoncé être positif.

Il a précisé suivre un traitement à base d'azithromycine, un antibiotique, et d'hydroxychloroquine, un médica-

ment controversé dont l'OMS a fini par conclure qu'il n'avait aucun effet bénéfique.

- Supermarchés dévalisés -

En Australie, les rayons des supermarchés de Melbourne, deuxième plus grande ville du pays, ont été dévalisés mercredi, à quelques heures de l'entrée en vigueur de nouvelles mesures de confinement pour cinq millions d'habitants à compter de minuit mercredi soir pour six semaines.

"Aussi frustrant que cela soit, je soutiens (le confinement) - mais reposez-moi la question dans six semaines", a lancé à l'AFP Michael Albert, un habitant de Melbourne.

Les restaurants et cafés ne pourront plus servir que des plats à emporter, alors que les salles de gyms et cinémas sont à nouveau contraints de fermer leurs portes.

Dans ce contexte tendu, l'OMS a mis en garde contre la probable capacité du virus à se transmettre par voie aérienne, c'est-à-dire de manière beaucoup plus contagieuse qu'initialement envisagé.

"La possibilité d'une transmission par voie aérienne dans les lieux publics, particulièrement bondés, ne peut pas être exclue", a estimé une responsable de l'OMS, Benedetta Allegranzi, soulignant que les preuves devaient encore être "rassemblées et

interprétées".

- "Jusqu'aux genoux" -

Les Etats-Unis continuent de battre des records de contaminations avec 60.000 nouveaux cas pour la seule journée de mardi. Plus de 1.100 personnes y sont décédées au cours des dernières 24 heures.


Le directeur de l'Institut américain des maladies infectieuses, Anthony Fauci, a jugé que son pays était encore "enfoncé jusqu'aux genoux" dans la pandémie.

Donald Trump n'est pas d'accord avec cette analyse: il estime avoir fait "du bon travail" et prédit que "d'ici deux, trois, quatre semaines" le pays sera "dans une excellente position".

En Amérique latine et aux Caraïbes, plus de trois millions de cas de Covid-19 ont été recensés depuis le début de l'épidémie, dont plus de la moitié au Brésil, selon un bilan établi mardi soir par l'AFP.

Face à cette crise, la dernière guérilla active en Colombie, l'Armée nationale de libération (ELN), a proposé un cessez-le-feu bilatéral de trois mois au gouvernement, en réponse à l'appel de l'ONU à stopper les hostilités dans les pays en conflit pour faciliter la lutte contre le nouveau coronavirus.

(afp)


 Communiqué de Presse du Parti Génération Nouvel Ensemble
 Comorien Rénové (GNEC - Rénové)

 Mutsamodu, le 08 Juillet 2020


A l'occasion de la célébration du 45^{ème} Anniversaire de l'Indépendance des Comores, GNEC-Rénové adresse ses sincères félicitations aux Autorités Nationales et Insulaires, et à toute la population Comorienne de l'Intérieur comme de l'Extérieur.

GNEC-Rénové félicite les Anjouanais et les Comoriens pour avoir respectés les Consignes visant à préserver leur santé en fêtant dans la joie et le calme à leur domicile, notre fête nationale.

de l'Etat et se félicite des décisions de déconfinement ciblées pour aider l'économie fortement impactée par la pandémie.

GNEC-Rénové comme la population comorienne apprécie les décisions d'ouverture des mosquées dans le respect des consignes sanitaires et l'allègement du couvre-feu qui permettent aux personnes vulnérables et au secteur informel de reprendre leurs petites activités génératrices de revenus.

Nous lançons un appel à la société civile et aux différentes Associations engagées dans la sensibilisation de redoubler d'efforts pour l'observation stricte des mesures barrières afin d'éviter une seconde vague.

Le Secrétaire Général et Porte-parole
 de GNEC-Rénové

 DJAANFAR SALIM ALLAOUI